



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 19 / 02 / 2024

Dossier complet le : 19 / 02 / 2024

N° d'enregistrement : 2024-7030

1 Intitulé du projet

Le Projet consiste à réaliser des essais d'alimentation en hydrogène (en remplacement du gaz naturel) d'un démonstrateur de production de fibres hors process de fabrication de laine de verre.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Saint-Gobain Isover - CRIR

Raison sociale

Saint-Gobain Isover

N° SIRET

3 1 2 3 7 9 0 7 6 0 0 0 4 4

Type de société (SA, SCI...)

S.A. à Conseil d'Administration

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

FLEUREAU

Prénom(s)

Grégoire

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	Selon Annexe de l'article R122-2 du code de l'environnement, projet non soumis à l'évaluation environnementale (L515-28 du code de l'environnement), projet soumis à l'examen au cas par cas Nomenclature ICPE 4715 et 2910B-2

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le Projet consiste à installer une nouvelle zone d'essais sur le site R&D du CRIR.
Cette zone d'essais devra accueillir un stockage d'hydrogène mobile et temporaire (tube-trailer) relié à un démonstrateur de production de fibres.
Le démonstrateur de production de fibres fonctionnera grâce à la combustion d'hydrogène et ne sera pas alimenté en verre en fusion, il n'y aura aucune production de laine minérale.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la réalisation d'un démonstrateur de production de fibres dont le gaz nécessaire au fonctionnement serait de l'hydrogène en substitution du méthane utilisé actuellement dans les usines Isover. Ces essais de R&D sont guidés par la feuille de route décarbonation du Groupe Saint-Gobain -Isover. Si ce Projet est concluant, nous porterons à votre connaissance un nouveau projet pour la phase suivante des essais qui consistera à tester ce procédé sur un démonstrateur de production de fibres alimenté en verre en fusion.

Ce projet permettra au CRIR de se doter d'une zone de test des nouveaux procédés de fabrication de la laine de verre. L'installation sera unique au sein de l'activité Isover et sera utilisée pour permettre aux équipes du CRIR dans les prochaines années de concevoir et tester des équipements plus respectueux de l'environnement et plus performants pour l'ensemble de nos usines dans le monde.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Pour ce projet deux ouvrages en béton doivent être réalisées dans l'enceinte du site.
Le premier ouvrage étant constitué d'une dalle béton permettant d'accueillir le trailer d'hydrogène.
Le second ouvrage étant constitué par l'infrastructure béton de 12 x 8m avec 3,8m d'élévation afin d'abriter le démonstrateur de production de fibres qui sera testé.
Un poste de commande sera aménagé dans un bâtiment existant situé à environ 20m de l'abri.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les essais seront réalisés lors de 3 à 6 campagnes de 2 à 5 jours et il n'y aura pas de stockage d'hydrogène sur site en dehors des périodes de campagnes.

Si ce Projet est concluant, nous porterons à votre connaissance un nouveau projet pour la phase suivante des essais qui consistera à tester ce procédé sur un démonstrateur de production de fibres alimenté en verre en fusion.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

2910-B-2 pour la combustion d'hydrogène du brûleur du démonstrateur d'hydrogène.
L'Arrêté du 3 août 2018 relatif aux installations de combustion d'une puissance thermique nominale totale inférieure à 50 MW soumises à autorisation au titre des rubriques 2910, 2931 ou 3110 exclut de son champ d'application les appareils de combustion de puissance thermique nominale inférieure à 1 MW. Le brûleur utilisé dans ce Projet n'entre donc pas dans le champ d'application de cet arrêté (puissance : 0,9MW).
Cf. Porter à connaissance joint à ce document

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
3 à 6 campagnes de 2 à 5 jours soit une trentaine de jours répartis sur l'année. Une semi-remorque tube-trailer sera utilisée par campagne.	30 jours répartis sur 2024 Un tube-trailer de 850kg maximum par campagne

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 19 Voie : rue Emile Zola

Lieu-dit :

Localité : Rantigny

Code postal : 6 0 2 9 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 9 ° 1 9 , 5 7 " N Lat. : 0 2 ° 2 6 , 3 1 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☒ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Analyse environnementale : DDAE 2015
AP 25 Novembre 2008
APC 08 Juin 2015

Avant : zone en herbe

Après : Démonstrateur Hydrogène + stockage d'hydrogène (cf. Plan dans le porter à connaissance)

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	Ancien site industriel
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/L-eau-et-les-milieus-aquatiques/Reglementation-et-procedures/Politique-de-l-eau/Z.R.E.-du-bassin-de-l-Aronde/consultation-sur-le-perimetre-de-la-zone-de-repartition-des-eaux-ZRE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Consommation Hydrogène
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Dans l'enceinte d'une ICPE Canalisation de transport de matière dangereuse (gazoduc) Cf. Porter à connaissance
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastre=false&city=Rantigny&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=60524&lon=2.442025&lat=49.33267&go_back=%2F&propertiesType=housenumber&adresse=19+Rue+Emile+Zola%2C+60290+Rantigny Cf. Porter à connaissance
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Livraison Hydrogène ponctuelle (1 rotation par campagne donc au maximum 6 sur 2024)
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Fonctionnement équipement de combustion
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	vapeur d'eau essentiellement Nox
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le CRIR est un centre de Recherche et de Développement.
Les essais hydrogènes seront réalisés en dehors des campagnes d'essais des fours du site.
Il n'y a pas d'effet cumulatif.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'ensemble des mesures et caractéristiques du Projet sont détaillées dans le Porter à connaissance.

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En regard de l'objet du projet : combustion d'hydrogène dans le cadre d'essais R&D, des moyens de préventions mis en œuvre pour lutter contre les incendies, de l'étude de danger menée par l'INERIS le projet ne devrait pas avoir d'impact sur l'environnement du site, il n'est selon nous pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Dossier Porter à Connaissance	☒
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☐

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

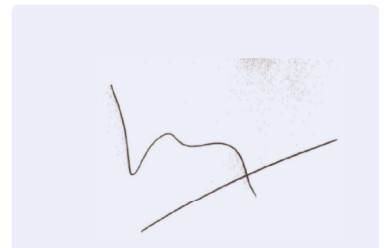
Nom FLEUREAU

Prénom GREGOIRE

Qualité du signataire DIRECTEUR CRIR

À Rantigny

Fait le 3 1 / 0 1 / 2 0 2 4



Signature du (des) demandeur(s)